

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

| |
|--|
| <u>Date de convocation</u> 01/09/2025 |
| <u>Nombre de conseillers en exercice</u> : 15 Présents : 14 Absents : 1 Procurations : 1 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 |
| Délibération du Conseil Municipal D.C.M N° 8-8 Objet : Remplacement chaudière Appt n° 3 – Résidence les Marronniers. |

L'an deux mille vingt-cinq et le onze septembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Procuration M. SANS)

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 40.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été contacté par l'Entreprise « Plomberie Rougé » de Cassagne (31) en charge de l'entretien de la chaudière de l'appartement n° 3 de la Résidence les Marronniers.

Cette chaudière gaz, très ancienne, présente des dysfonctionnements dangereux. Il propose de la remplacer par un matériel plus performant. Le montant de la dépense totale H.T s'élève à QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS (4 671 €).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de valider le devis établi présenté par l'Entreprise « Plomberie Rougé » de Cassagne (31) d'un montant H.T de **QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS (4 671 €)** ;
- d'imputer la dépense sur le Budget communal 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **16.09.2025**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 septembre 2025

Le Maire,

Christian SANS

